

European School of Law

École

Vous êtes ici : [Accueil](#) > [L'École](#) > [Organisation](#) > [Conseil académique](#)

Comité pédagogique



Il est composé des responsables pédagogiques des doubles-diplômes, des doubles-formations, des formations en langue étrangère et des formations spécifiques de l'ESL. Il intègre le responsable de la dimension recherche de l'ESL, le directeur du Service Commun des Relations Européennes et Internationales, le représentant du Collège Supérieur du Droit et le directeur des études et de la scolarité.

La directrice de l'ESL dirige le Comité Pédagogique.

Dans le respect de la politique générale fixée par le Comité d'orientation Stratégique, le CP donne un avis sur l'harmonisation du contenu des formations et sur le projet quinquennal de l'école.

Mise à jour le 17 octobre 2017